

fond satin façonné; c'est beaucoup plus riche que les lainés. Des bouquets brochés jettent dans les fonds bleus et roses, bouquets de huit à dix nuances au moins, bien distingués. Les épingles de la laine, tissés écorés, ont pour eux l'impression qui leur donne une qualité splendide, ainsi que les beaux dessins imprimés oiseaux et feuillage. Rien de mieux réussi que ces dessins imprimés, les matières sont toutes laines. J'ai aussi remarqué l'article jute tissé écoré. Il est très-gros et aussi imprimé, à toile double ou simple. Il se trouve cependant avec des dessins de matière semblable à celle employée pour les tapisseries; chaises sans coton, et les trames d'un fil jute, semblable au fil de lin, quant à l'aspect, mais trop irrégulier pour qu'il puisse y avoir confusion. Ces articles quoique bon marché, font très-bel effet.

(Signé) EMILE DESCHAMPS.

REVUE DE L'EXPOSITION

XXVII

INSTRUMENTS DE MUSIQUE (suite et fin.)

Avant de jeter un coup d'œil rapide sur les pianos étrangers, réparons quelques oublis. Au point de vue technique, la cheville Albert paraît réaliser un perfectionnement très-sérieux. Par un système d'encastrement particulier, elle maintient inébranlable la tension des cordes, ce qui permet au piano de conserver plus longtemps l'accord. Nous avons parlé des pianos de Pleyel à sommiers en fer; plusieurs facteurs ont fait des tentatives du même genre, entre autres M. Rinaldi. L'expérience seule, et une expérience prolongée, pourra prononcer sur le mérite de toutes ces inventions, mais nous voyons avec plaisir l'esprit des facteurs se tourner dans cette direction: rien de fâcheux, surtout en province, comme la nécessité de faire venir un accordeur de loin et à grands frais. Il s'ensuit que la plupart des pianos sont et restent faux au grand préjudice de l'éducation musicale de l'orlé.

Le complément naturel des perfectionnements dont il s'agit serait un instrument à sons absolus fixés dans la gamme tempérée. On pourrait ainsi accorder facilement soi-même. Nous avons été surpris de ne rencontrer à l'Exposition aucun appareil de ce genre. On en peut juger, ne semblant pas, cette fois, présenter rien de bien remarquable. Nous ne croyons pas que les plus grandes maisons d'Angleterre ou d'Amérique aient exposé. Nous signalerons, parmi ceux dont le son nous a paru le plus agréable, un piano italien et un piano autrichien, et encore nous est-il impossible de dire si le mérite revient au piano ou au pianiste.

Une invention dont on dit grand bien, mais qui n'a pas été donnée d'apprécier par nous mêmes, c'est le piano à « Prolongement-son », de M. Ehrbar. Cet instrument a quatre pédales au lieu de deux. En pressant sur l'une d'elles au moment où l'on frappe un accord, les étouffoirs correspondant aux sons de cet accord se lèvent et restent levés tant qu'on n'a pas fait arriver ainsi à des effets analoges à ceux qu'obtient M. Wolff avec sa pédale tonale.

La section hongroise contient deux spécimens intéressants du *cymbalum*, cet ancêtre du piano. Les cordes sont disposées sur une sorte de petite table inclinée; il n'y a point de marteau ni de touches. L'exécutant a un doigt de chaque main passé dans une petite baguette avec laquelle il frappe sur les cordes. Il ne peut jamais, par conséquent, faire plus de deux notes à la fois, et, dans les traits rapides, il est obligé de se livrer à une gymnastique des plus mouvementées. Malgré la simplicité un peu primitive de ces dispositions, le *cymbalum* est un instrument fort agréable, et dont le son se marie mieux que celui du piano aux traditions de la musique de chambre. Dans les lieux concerts si intéressants, les Tsiganes en tirent un grand parti.

Les harmoniums sont aussi en force à l'Exposition. Dans la section française, sans vouloir décourager personne, ce sont MM. Debain et Mustel qui ont le plus de succès à partager la palme. La maison Debain, organisée d'une façon toute industrielle et fidèle aux traditions de son éminent fondateur, expose, entre autres instruments, un harmonium à double expression dont les timbres ont beaucoup de charme et d'éclat. On sait que, dans ces instruments, l'expression s'obtient, à la fois, par la pression variable du pied sur le soufflet, et au moyen de genouillères qui font lever plus ou moins des espèces de jalousies. La plupart de ces dispositions sont dues à M. Debain. Dans la section américaine, on a essayé de renverser les choses, et, au lieu de comprimer l'air dans le réservoir, de le raréfier. Il ne nous a pas semblé que le son gagné beaucoup ni même un peu à cette innovation. Dans tous ces instruments américains, l'expression est simple et ne s'obtient qu'au moyen des genouillères, ce qui est visiblement une infériorité.

Parmi les inventions nouvelles, nous croyons devoir citer le *typophone* de M. Mustel. Le son est produit par des diapasons associés à des cannes résonnantes appropriées; ce son est doux, cristallin, agréable. Seulement, en raison de la nature spéciale des sons de diapason, les consonances et les dissonances ne diffèrent pas assez entre elles.

Et, jusqu'à ce jour, tout s'y dit tendrement. Il en résulte, dans une certaine mesure, que les facteurs américains ont tiré un assez heureux parti de l'invention de M. Mustel, en établissant dans leurs harmoniums un registre à diapasons. Associé à un autre timbre, il lui donne la netteté de l'attaque et la combinaison sonore est fort agréable.

La maison Debain a réservé un petit coin de sa très-belle exposition à un petit instrument dont je demandais la permission de dire ici quelques mots, malgré les liens de parenté qui m'attachent à lui. C'est un harmonium juste, à deux claviers de quintes justes, accordées à des hauteurs différant entre elles d'un *comma* acoustique. Le mécanisme des touches claires a été conçu et exécuté par M. Debain; il n'est donc permis de le trouver fort ingénieux. Quant à la partition de l'instrument, elle est en fait le résultat de la justice, par lequel il s'empare sur ses confrères tempérés, il permet d'exécuter sans altérations les gammes grecques, les modes du plain-chant, etc.

Quant aux grandes orgues, les plus remarquables, par les dimensions, l'éclat du timbre, le nombre et la variété des jeux, sont celles de M. Cavailles-Coll. MM. Merklin de Lyon, Abbey de Versailles exposent aussi de fort beaux instruments.

Nous exprimerons seulement ici le regret que, parmi tant de jeux différents, ces éminents facteurs n'aient pu trouver une place pour un jeu juste. Il y aurait là, pour l'accompagnement des voix, pour l'exécution de morceaux lents, larges et solennels des ressources toutes nouvelles, dont on a tort de méconnaître la portée.

Pour les instruments à cordes, rien de bien nouveau; la perfection consiste toujours à imiter au plus exactement que possible l'antique perfection des Stradivarius et des Amati. Il est probable que nos luthiers font aussi bien que ces illustres maîtres, mais leurs produits n'atteindront à la même perfection que dans trois ou quatre cents ans. Tout le monde sait, en effet, que comme le vin, les violons et violoncelles gagnent à vieillir, surtout quand ils sont bien joués. Il est probable que les résonances prolongées de l'instrument expulsent à la longue toutes les molécules dont le son propre contrarie les vibrations générales. Quoi qu'il en soit, c'est là un fait indiscutable. Quant aux instruments à vent, nous croyons que le jury seul a pu les entendre, nous ne nous risquons donc point à en parler sur la simple beauté de leurs formes extérieures.

GROUPE GÉNÉRAL.

BULLETIN MILITAIRE

Le ministre de la guerre vient de décider que les engagés conditionnels du deuxième appel, c'est-à-dire ceux qui sont entrés dans les rangs en 1873 et qui ont rejoint leurs foyers en 1874, passant dans la réserve le 5 novembre, et ayant la note *très-bien* ou étant pourvus du grade de *sous-officier*, seront admis à se présenter aux examens pour le grade de *sous-lieutenant de réserve* ou *aspirant*.

L'arme de la cavalerie, toutefois, se trouve exclue de toute proposition à cet égard, parce qu'elle peut se suffire avec ses ressources normales.

Les engagés conditionnels du premier et du second appel de cette arme qui remplissent les conditions indiquées ci-dessus sont le rapport des notes ou du grade obtenu, sur la demande qu'ils en feront, l'autorisation de concourir pour l'arme de l'artillerie.

Pour leur faciliter les moyens d'acquiescer l'instruction spéciale qui leur manque, des ordres sont donnés pour qu'ils puissent suivre dans les régiments d'artillerie, les études nécessaires pour pouvoir subir l'examen auquel sont assujettis les candidats au grade de *sous-lieutenant de réserve* dans l'artillerie.

Nous avons publié un résumé de la circulation de la guerre au sujet de l'appel de la classe. Voici maintenant le tableau de la répartition des deux contingents de la classe de 1877 :

Désignat. des armes.	1 ^{er} p.	2 ^e p.	Total
Infanterie,	55,351	28,328	83,679
Cavalerie,	13,098	8	13,098
Artillerie,	14,312	10,342	24,654
Génie,	2,220	600	2,820
Équipages militaires,	2,104	3,053	5,157
Troupes de l'admin.,	2,743	1,228	3,971
	89,838	43,257	133,095
Conting. de 1877, p. l'armée de mer,			5,787
Total.			138,882

Un certain nombre de permissions de traite journalières, renouvelables pour une égale durée, ont été accordées, le 1^{er} novembre, dans les corps de tous armes.

Ces permissions, dont le nombre a été calculé à raison de 3 % de l'effectif ont été données de préférence aux engagés volontaires qui comptent aujourd'hui le plus de présence sous les drapeaux, et aux soldats qui, comptant deux ans de présence au corps, ont justifié d'une situation de famille digne d'intérêt.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les députés du Nord ont présenté un amendement au budget portant suppression de l'impôt sur la chicorée. On ne peut que les féliciter de cette marque de sollicitude pour les intérêts de leurs commettants, mais tant que la commission du budget restera placée sous la dépendance du bon plaisir de M. Gambetta son président, il y a bien lieu de craindre que tous leurs efforts soient inutiles.

Dans sa dernière séance, la commission chargée d'examiner l'utilité d'un canal du Nord à Paris s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une étude immédiate de ce canal.

Un arrêté de M. le ministre des travaux publics vient en outre de décider la création d'un service spécial pour les études du canal de la Meuse à la Sambre et à l'Escaut.

M. HOLLAUX, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Compiègne, réunira à ses attributions ce service, qui est lui-même réparti en trois arrondissements d'ingénieurs ordinaires.

La société nationale de tir des communes de France vient de publier une *carte relative* des tirs organisés par les membres correspondants sous son patronage. — Ce document a un intérêt particulier pour les nombreux amateurs de tir notre ville et de nos environs.

Nous y remarquons avec plaisir que c'est dans la région du Nord et de l'Est que les exercices de tir se font le plus développés depuis deux ans.

Lundi aura lieu la rentrée officielle des tribunaux. La messe du Saint-Esprit sera célébrée à onze heures, dans la chapelle du Palais.

Le tribunal de commerce de Valenciennes a, dans son audience de mardi dernier, été appelé à statuer sur une question qui peut être soulevée journellement et dont la solution intéresse à la fois et la batellerie et l'industrie de notre région.

Un marinier prend un frêt pour Valenciennes. Le destinataire ne possède le pas de quoi: il use, pour le déchargement des bateaux qui lui sont expédiés, de quoi appartenant à un tiers. Ce tiers perçoit un droit dont la quotité n'est fixée que par son bon plaisir.

Question de savoir qui, du batelier ou du destinataire, doit supporter l'indemnité réclamée par le propriétaire du quel, la lettre de voiture étant d'ailleurs muette sur ce point.

Notre tribunal a décidé que les frais

de quel était à la charge du destinataire.

1^o Le droit de quai ne sont que l'accessoire du déchargement dont les frais incombent incontestablement au destinataire.

2^o Un usage constant dans notre pays met ces droits à la charge du destinataire.

MM. les négociants qui ne possèdent point de quai sont donc avertis; et si, en traitant avec les bateliers, ils entendent comprendre les droits de quai dans le prix, ils doivent recommander à leurs expéditeurs d'avoir le soin de relater dans la lettre de voiture par ces mots: « droits de quai à la charge du batelier » la convention modificative de l'usage la convention modificative de l'usage sus-rappelé intervenus lors de la passation du contrat de transport.

Triste réalisation du proverbe: Un malheur n'arrive jamais seul! Deux accidents de chemin de fer se sont produits, hier, à quelques heures d'intervalle, en avant de la station de Mouscron.

Le train de voyageurs venant de Tournay à 9 heures et demie était parvenu à hauteur de la bifurcation des lignes française et belge, lorsqu'un sabot se détachant du fourgon fit dérailler celui-ci et entraîna après lui hors des rails la première voiture. Une locomotive de la ligne française stationnait sur la voie latérale; elle fut heurtée par les voitures déraillées. Il s'en suivit un choc qui blessa grièvement une voyageuse, Mme Catherine Van Rosebeke de Mouscron qui se trouvait avec son mari dans le wagon attelé.

Le chauffeur de la locomotive française, M. Hagrin, de Lille, est assez fortement blessé à la nuque et aux reins. Il a été transporté dans un établissement voisin, en attendant son transfert chez lui à Lille, qui a eu lieu peu d'heures après.

Notre reporter dépêché sur le lieu de l'accident était à peine arrivé à destination, qu'un second malheur se produisit presque sous ses yeux. Un train qui manœuvrait venait d'atteindre et de renverser un facteur, Siméon Langouche, qui faisait l'annotation des wagons. Ce malheureux a en la jambe écrasée, et a été immédiatement transporté à l'hôpital, où il n'a pas tardé à succomber.

Les blessés ont reçu les soins aussi actifs qu'obligeants de M. le docteur Mauroy de Mouscron, et de M. le chef de station à qui chacun se plaît à rendre hommage pour son habile direction dans une gare aussi mouvementée.

Les dégâts matériels se bornent en une voiture fortement avariée.

Mme Wallon, née Boulan, femme du sénateur du Nord, est décédée subitement à Paris, jeudi dans la soirée.

Une faute typographique qui s'est glissée dans notre numéro d'hier, a rendu méconnaissable le nom d'un de nos honorables négociants, M. Funck, cruellement éprouvé par la mort inopinée de son fils, M. Ernest Funck, qui a succombé en chemin de fer, jeudi, entre Lille et Douai.

M. Dignat, commissaire de police du 4^e arrondissement de Lille, est nommé commissaire central à Dijon.

L'Estafette annonce la prochaine publication, à Lille, d'un journal à cinq centimes, dont le directeur serait M. Charles Simon, fils de M. Jules Simon.

Ce journal saurait naturellement opportunisme, nuance de l'ancien ministre, et combattre la politique de M. Gambetta.

M. Charles Simon, qui a déjà échoué à Castrea, chercherait ainsi à se créer dans le Nord une situation qui lui permet de se mettre sur les rangs aux prochaines élections législatives.

Des banquiers de Paris ont fait les fonds.

Trois arrestations en vertu de contraintes par corps ont eu lieu, hier, à Roubaix.

Nous croyons devoir rappeler aux intéressés qu'il est formellement interdit par la loi de vendre du pétrole sur la voie publique. Un épicié de la rue de France, Jacques N..., qui ignorait probablement l'existence de cette loi, a été pris hier en contravention et a été l'objet d'un procès-verbal.

Le brigadier de service à la gare a arrêté, ce matin, un commissionnaire public du nom de Gustave H..., qui était ivre, et comme H... est coutumier du fait, il a été rayé de la liste des commissionnaires par ordre de M. le commissaire central.

LE CONCERT DE LA FANFARE ST MICHEL. — Nous avons parlé hier souvent de puis quelques semaines, de la *Fanfare St-Michel*, néanmoins nous tenons à en parler encore, afin de porter l'attention de nos lecteurs sur cette noble société, digne en tout point d'intérêt. Elle vient de donner un second concert lundi dernier, qui a été fort court et fort goûté.

L'ouverture et la *Fanfaiste* que la *Fanfare* a exécuté ont révélé de sérieuses qualités d'ensemble; les groupes d'instrument s'y sont bien comportés. On a surtout remarqué les soli de M. Gustave Burms d'un excellent rendu.

Le chef de la *Fanfare*, M. Nouwelaers, a joué sur la flûte, une *fantasie* très-difficile et du plus agréable. Il est en outre d'insister sur le talent de M. Nouwelaers sur cet instrument ou l'on sait qu'il excelle.

Dans le concert du 22 juillet dernier, on avait beaucoup applaudi la voix sympathique de M. Gustave Bartt. Cette fois-ci, le jeune ténor avait choisi cette délicieuse romance de Nidand, un concertino presque, le *Nid abandonné*. Il l'a rendu dans la suavité des paroles. Mille éloges.

M. Léon Vamparcherke père, qu'on s'arrache dans tous les concerts tournois, à cause de sa verve comique, a chanté les *Godillots*, une pastiche très amusante, au milieu des rires de l'auditoire. On peut dire que M. Léon Vamparcherke possède à merveille le *vis comica* si nécessaire aux acteurs de profession.

Le *Prosélyte* a terminé la soirée. C'est un drame intéressant et moral dont les jeunes interprètes ont su rendre convenablement les péripéties. Il faudrait citer tous, mais la place nous manque. Nous y avons retrouvé M. Lucier Oger (*Charles d'Aspremont*) et Louis Gouzehem (*Blaise*) dont les fils (*le Bailli*) ont bien. M. Louis Beckand (*Alfred d'Anvers*) très intéressé. M. Victor D'out (*Nicolas*) et Gustave Burms (*Cotignac*) ont été remarqués.

Les décors étaient jolis et les costumes riches. Ça a donné un effet du meilleur ton.

Un des éléments les plus nécessaires dans toutes ces soirées musicales, c'est l'accompagnateur au piano. On doit féliciter M. Louis Beckand qui a rempli cette tâche difficile avec beaucoup de tact.

L'impression générale de la soirée a été bonne très-bonne sur l'auditoire. On a beaucoup ri, on s'est très amusé; c'est ce qui prouve l'excellence de ces fêtes et l'entraîne de ceux qui les donnent. Nous avons été heureux, en outre, de reconnaître qu'il y avait de réels progrès dans le *vis comica*. En terminant nos félicitations à nos deux jeunes sociétés d'organiser vite et bien comme elle le mérite.

Un auditeur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 11 novembre. — Alfred Vallant, rue des Longues-Haies, couvreur, et Marie Lacroix, rue de Valenciennes, 2. — Ferdinand Hautreque, rue Archimède, 2. — Cyrille Vancoppenolle, boulevard de Strasbourg, 1. — Léon Fontaine, 21, rue de Valenciennes, 21. — Edouard Vandemerebroeck, rue de Valenciennes, cité Desnoy, 13. — Arthur Vanhaute, rue de la Guinguette, couvreur, 23. — Jean-Baptiste Vandercruyck, rue de la Lys, 15. — Jeanne Van der Berghe, rue des Fleurs, couvreuse, 35. — Albertine Honoré, rue de l'Épée, 25.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 novembre. — De Pauw, 55 ans, ménagère, rue de la Lys, 15. — Pierre Proust, 42 ans, marchand de vin, rue de Valenciennes, 42. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, rue Lavoisier, 16. — Ernest Funck, 28 ans, sans profession, rue de Valenciennes, 15. — Elise Leprieux, 3 mois, rue de Valenciennes, 15. — Pierre Gormont, 65 ans, tisserand, rue de Landry, fort Despret, 5.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 23 octobre. — Augustin Dujardin, 18 ans, boulangier et Sophie Dubois, 20 ans, sœur, — Henri Bouillon, 45 ans, employé de commerce, et Pauline Choteau, 35 ans, concubine. — Pierre Vanglaebe, 28 ans, tisserand, et Marie Nys, 21 ans, repasseuse. — Jean-Baptiste Thon, 23 ans, tisserand, et Marie Acker, 20 ans, peignuse. — Jean-Baptiste C. rier, 25 ans, et Rosalie Hermans, 24 ans, peignuse. — Jean-Baptiste Lambert, 23 ans, tisserand, et Juliette De-Joot, 18 ans, tisserand. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans, et Désirée Durieux, 27 ans, sans profession. — Pierre Canale, 31 ans, rattaché, et Victoria Dufail, 19 ans, rattachée. — Pierre Sary, 25 ans, garçon boucher, et Félicité Langhacq, 32 ans, tailleur. — Paul Brocar, 29 ans, tisserand, et Adèle Repard, 37 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Ruysschaert, 54 ans, cireur, et Marie Acker, 26 ans, sœur. — Amand Dautel, 41 ans, employé de commerce, et Sophie Barbory, 41 ans, concubine. — Oscar Bertr, 27 ans